



**Municipalité de Champlain**  
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0  
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032  
courriel : [info@municipalite.champlain.qc.ca](mailto:info@municipalite.champlain.qc.ca)



## **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par le soussigné, Donald Brideau directeur général greffier-trésorier, que le conseil municipal de Champlain a adopté, le 8 janvier 2024 le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT 2024-01 – VISANT À FIXER LE TAUX DES TAXES ET LES TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2024**

Ce règlement est entré en vigueur le 9 janvier 2024.

Ce règlement peut être consulté, sur le site [www.municipalite.champlain.qc.ca](http://www.municipalite.champlain.qc.ca) section règlement, par tout intéressé.

Donné à Champlain ce dixième jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre.

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché deux (2) copie ci-haut mentionné sur le site internet de la municipalité (section avis) et au bureau municipal, le 10 janvier 2024.

Donné à Champlain ce dixième jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre.

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier